

Viens contribuer à ma réussite !



Technicien(ne) en bâtiment - Mécanique du bâtiment

Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île

📍 550 53e Avenue, Montréal, Québec H1A 2T7 | Sur place

👤 1 Poste disponible

📅 Expire à l'externe le : 17 mai 2024

DESCRIPTION DU POSTE

Viens contribuer à ma réussite!

Centre de services scolaires de la Pointe-de-l'Île



Faites carrière au CSSPI !

Joignez-vous à l'équipe du personnel de soutien qui est formé de 3500 employés dynamiques qui soutiennent quotidiennement la réussite des élèves de la Pointe-de-l'Île.

[Cliquez ici pour visionner les témoignages de nos employés de soutien](#)

À PROPOS DE CETTE OFFRE

Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI) souhaite rencontrer des candidats potentiels pour agir à titre de technicien(ne) en mécanique du bâtiment pour un remplacement pouvant devenir un poste.

Date d'entrée en fonction

Dès que possible

RÉMUNÉRATION

Rémunération de 24,36\$ à 33,95 \$ de l'heure, selon la convention collective en vigueur.

NATURE DU TRAVAIL

- S'assurer du fonctionnement, de l'entretien, de la vérification et de l'installation des systèmes de chauffage, de climatisation, de ventilation, de réfrigération et de contrôles;
- Effectuer les opérations requises de calibrage, d'ajustement, de programmation et de programmation des contrôles pneumatiques et électroniques;
- Coordonner les travaux techniques de l'entretien préventif des systèmes mécaniques, elle procède aux inspections régulières et aux tests d'opération requis;
- S'assurer que les réparations soient effectuées ou les effectuer au besoin;
- Émettre les recommandations nécessaires pour les réparations majeures ou pour les améliorations requises;
- Participer à l'élaboration et à la tenue à jour de l'inventaire physique des services mécaniques ainsi que de la banque de pièces de rechange nécessaires à une opération sécuritaire des systèmes.
- Étudier et proposer des programmes de conservation d'énergie, les applique ou les fait appliquer lorsqu'ils sont approuvés.
- Dans les limites de sa compétence et avec l'assistance de ses collègues, procéder aux relevés, concevoir et préparer des plans et devis de projets de petites envergures, pour fins de soumission et de construction;

📅 Entrée en fonction :
non disponible

📁 Type d'emploi :
Remplacement / Temps plein

🕒 Quarts de travail :
Jour

🕒 Heures de travail :
35.00 h/sem.

💰 Salaire :
\$24.36 - \$33.95 CAD Taux horaire

👥 Syndiqué :
Oui

Documents requis

✅ CV

Documents facultatifs

✅ Lettre de motivation

✅ Permis de travail

✅ Permis de conduire

✅ Autre

✅ Relevé de notes

✅ Évaluation comparative des diplômes

✅ Carte de compétence

- Elle peut être appelée à initier des techniciennes ou techniciens moins expérimentés de même qu'à coordonner le travail du personnel de soutien dans les tâches accomplies par ce personnel relativement à la réalisation de programmes d'opérations techniques dont elle est responsable.

PROFIL RECHERCHÉ

LE RÔLE PRINCIPAL ET HABITUEL DE LA PERSONNE SALARIÉE DE CETTE CLASSE D'EMPLOIS CONSISTE À EXÉCUTER DIVERS TRAVAUX TECHNIQUES AUX DIFFÉRENTS SERVICES, POUR L'ENTRETIEN, LE CALIBRAGE, LA CONFIGURATION, LA RÉPARATION DE SYSTÈMES DE CHAUFFAGE ET DE VENTILATION, D'APPAREILS ET D'INSTRUMENTS RELIÉS AUX BÂTIMENTS ET DOIT ÊTRE RESPONSABLE DU FONCTIONNEMENT DES ÉQUIPEMENTS RELEVANT DE LA MÉCANIQUE DU BÂTIMENT.

QUALIFICATIONS REQUISES

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en technologie de la mécanique du bâtiment ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Autres exigences particulières

- Connaissance d'EXCEL et WORD;
- Maîtrise de la langue française parlée et écrite;
- Détenir un permis de conduire valide et posséder une automobile.
- Être familier aux produits Delta un atout.

Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI) remercie les candidates et candidats de leur intérêt. Toutefois, nous communiquons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

Le Centre de services scolaire applique la politique d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes des groupes visés, dont les femmes, les personnes autochtones, les personnes handicapées, les minorités ethniques et les minorités visibles.

Le personnel du CSSPI est soumis à la Loi sur la Laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'interdiction pour le personnel enseignant, les directions et directions adjointes d'établissement, embauchés après le 27 mars 2019, de porter un signe religieux et l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSPI d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette Loi : [Loi sur la laïcité de l'État](#).

AVANTAGES



Programme complet
d'assurance (vie, salaire,
médicament et voyage)



17 journées fériées qui inclue
une période de congés de
deux semaines pendant les
Fêtes



7 jours de maladie et 3 jours
de force majeure



Fonds de pension RREGOP



Programme d'aide aux
employés et aux familles
(PAEF)



Quatre semaines de
vacances



Accès à un programme
d'insertion professionnelle



Travailler auprès de diverses
clientèles dans différents
milieux



Accès à des formations
permettant le développement
professionnel



Horaire de jour, du lundi au
vendredi seulement



Plusieurs congés spéciaux
payés



Milieu de vie bienveillant et
humain